

COMMUNIQUE DE PRESSE

Budget 2027 : la Sécurité sociale, variable d'ajustement de la communication gouvernementale

Le Gouvernement annonce, dans son projet de loi de finances (PLF) 2027, **1 076 suppressions nettes d'emplois** en 2027.

Mais derrière ce chiffre, la réalité est beaucoup moins glorieuse.

L'État et ses opérateurs affichent d'abord un solde de **+6 816 ETP**. Après neutralisation des créations liées à la réforme de la formation des enseignants et à la loi de programmation militaire, le solde tombe à seulement **-76 ETP**.

Puis le Gouvernement ajoute **1 000 suppressions d'emplois dans les caisses de Sécurité sociale**.

Et voilà comment -76 deviennent -1 076.

Autrement dit, **près de 93 % du solde négatif affiché repose sur les suppressions prévues dans la Sécurité sociale**.

Pour la Fédération CFDT PSTE, cet effet d'affichage est inacceptable.

Les caisses de Sécurité sociale **ne sont ni la fonction publique, ni des opérateurs de l'État**. Elles relèvent d'un ensemble distinct, celui des administrations de Sécurité sociale, et leurs personnels sont des salariés de droit privé chargés d'une mission de service public. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'afficher une baisse des effectifs, le Gouvernement les réintègre opportunément dans son calcul.

Sans la Sécurité sociale, le Gouvernement afficherait donc seulement 76 suppressions nettes de postes.

Une drôle de manière de reconnaître celles et ceux qui font vivre quotidiennement notre système de protection sociale.

En 2027, la traduction concrète semble être tout autre : **1 000 emplois en moins dans les caisses de Sécurité sociale alors que nous sommes déjà à l'os.**

Aux dires de David Amiel, le Gouvernement semble aujourd'hui avoir trouvé une nouvelle manière de « valoriser » les salariés de la Sécurité sociale : **les intégrer aux statistiques de suppressions d'emplois de l'État pour transformer -76 ETP en -1 076 ETP.**

Pour la Fédération CFDT PSTE, on ne valorise pas les salariés de la Sécurité sociale en faisant d'eux la variable d'ajustement permettant d'afficher artificiellement une baisse des effectifs publics.

On valorise la Sécurité sociale en lui donnant les moyens humains nécessaires pour assurer pleinement ses missions de service public, mais aussi en reconnaissant concrètement l'engagement de ses salariés par de véritables mesures d'augmentation collective, notamment par la revalorisation de la valeur du point. Valoriser, ce n'est pas supprimer 1 000 emplois tout en laissant les salaires stagner.